



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2023 - 07

PARTENARIAT RETRAITES CNRACL : AVENANT A LA CONVENTION PASSEE AVEC LA CAISSE DES DEPOTS

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 23 janvier à 14 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum : **16**

Date de convocation : 16 janvier 2023

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURAND-GABORIT Anne – Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Châlette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé - Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Madame LEVY Véronique – Maire de Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line – Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Madame MARTIN Valérie | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Madame DURAND-GABORIT Anne |
| - Monsieur CHOUIN Stéphane | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur CAMMAL Francis | à | Madame FLEURY Line |
| - Madame MARTIN Pauline | à | Madame GALZIN Florence |

Etaient absents et excusés :

Monsieur RAT Emmanuel – Monsieur RIVIERE William – Madame TESSIER Muriel –
Monsieur NERAUD Frédéric – Monsieur BOURILLON Christian – Madame RASTOUL
Isabelle – Monsieur LACROIX Bruno – Monsieur JACQUET David – Madame GAY
Catherine – Monsieur GRANDPIERRE Alain.

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était présente à la réunion.

Madame la Présidente expose que par délibération n°2020-18 en date du 9 juillet 2020 le Conseil d'Administration l'a autorisé à signer avec la Caisse des Dépôts et Consignations la convention de partenariat en matière de retraites relevant de la CNRACL pour une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2022.

A cette échéance, la nouvelle convention n'étant pas aboutie, la Caisse des Dépôts et Consignations a transmis un projet d'avenant 2023 prolongeant la convention 2020-2022 et indiquant la contribution financière pour l'année 2023.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la prorogation par voie d'avenant de la convention de partenariat 2020-2022 avec la CNRACL jusqu'à la fin du trimestre civil suivant la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion de la CNRACL, et d'autoriser la Présidente à signer cet avenant.

L'article 3.3 de cette convention, relatif à la contribution financière, est complété par les sommes consacrées à ce partenariat par la Caisse des Dépôts et Consignations au titre de l'année 2023.

Approuvé à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le

02 FEV. 2023

La Présidente



Florence GALZIN